



Quel autre meilleur endroit qu'un terrain de sport pour transmettre le témoin de la Municipalité en ce sprint final de fin de législature ? En cette journée du 15 juin dernier, qui a vu M. le Préfet Olivier Fargeon procéder à l'installation

des autorités communales pour les cinq prochaines années, la Municipalité sortante a accueilli les nouveaux élus et leur a souhaité beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leur nouveau mandat.

De gauche à droite : Fabien Joly, Léia Eljamal Fehr, Anthony Hinder, Sandrine Kilchenmann Jean-Marie Sonney, Denis Krebs, Claude Hibbert Pirl, Hans Brunner, Jessica Thyssen et Charlotte Connell.

L'au revoir du Syndic

Quinze ans pendant lesquels j'ai chapeauté la destinée communale, géré les affaires quotidiennes, traité les dossiers particuliers. Quinze ans de contact avec les habitants et d'avoir tâché de résoudre leurs grands et petits problèmes, la fonction de syndic étant vue comme un accès direct à tous les membres de la Municipalité et que j'ai vécue comme un privilège.

Que de plaisir et de très rares déceptions, mais ainsi va la politique ! Il y aura toujours des dossiers que l'on ne peut pas faire avancer. Aussi, des décisions prises qui ne vont pas toujours dans le sens voulu par le pétitionnaire mais des décisions prises en toute collégialité avec le bien communal à l'esprit. Savoir entendre les quolibets et les attaques mais différencier entre ceux qui doivent avoir une suite et ceux qui ne le justifient pas. En somme, « bien faire et laisser dire » fait partie de la cote de mailles qu'un syndic revêt quand il le faut.

En revanche, pour quelques désagréments, combien de satisfactions lorsque l'on peut répondre positivement à une demande et déclencher les réflexions qui mènent à des projets qui se réalisent.

Le rôle de syndic est une constante et en tant que tel, il a été pour moi un moteur à haute combustion. La vie de notre village continuera à m'intéresser mais il est temps qu'une nouvelle dynamique apporte toujours plus à l'esprit communautaire de Gingins.

A mon successeur, je souhaite tout le plaisir que j'ai eu dans l'exercice de ma fonction.

Je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance, qui m'ont permis de vivre ces années enrichissantes. Je remercie le personnel communal pour son travail, sa coopération et d'avoir toujours été à l'écoute.

Enfin, je veux remercier mes collègues à la Municipalité - les actuels et les anciens - qui m'ont beaucoup apportée et ... tant supportée.

Claude Hibbert Pirl

ANNONCE

L'été de l'administration communale

La bourse sera fermée du 12 au 23 juillet, réouverture le lundi 26 juillet.

Le bureau du contrôle de l'habitant sera fermé du 19 juillet au 6 août, réouverture au public le mardi 10 août.

Le service technique sera également fermé du 19 juillet au 6 août, réouverture le lundi 9 août.

Le secrétariat reste ouvert et vous accueillera aux horaires habituels.

Nous vous souhaitons de belles vacances !



Du Conseil à la Municipalité

De retour au village après un séjour professionnel en Suisse-allemande, j'ai été élu conseiller municipal au printemps 2011. Je n'étais certes pas un inconnu puisqu'entre 1985 et 2003, j'ai passé 14 ans au sein du conseil communal dont 4 comme président. Au début de la législature 2011-2016 j'ai pris la responsabilité des dicastères de l'aménagement du territoire, de la police des constructions, de la police, de la protection civile et de la défense incendie.

A la suite du remplacement d'un conseiller municipal en 2013, j'ai laissé à mon nouveau collègue les dicastères de la police, protection civile et défense incendie pour reprendre celui des routes communales et de l'éclairage public.

C'est aussi le moment où j'ai été nommé représentant au CA de TéléDôle pour la région Assé et Boiron. Durant mon mandat, la société a traversé un épisode difficile car l'OFT a demandé au NStCM de se retirer de sa gestion. Il a donc fallu trouver un autre mode de fonctionnement pour en assurer sa pérennité.

C'est pendant cette période que j'ai réalisé mes plus grands projets.

- Remplacement des lampes au mercure par des lampes LED avec une diminution de l'intensité de l'éclairage de 23h à 05h. Ce changement a engendré une diminution de la facture d'électricité d'environ 55% (2014).
- Réaménagement de la Vy de l'Etraz afin de limiter les risques d'inondation provoquée par le débordement du BAM (2015).
- Réaménagement de la Rue de Derrière depuis le sous-sol en changeant les conduites d'eau usée, d'eau claire et d'eau sous pression jusqu'à l'aménagement de la rue en y incluant la création d'un parking (2017).
- Avant-projet pour la rénovation de notre complexe sportif. Ce projet a été repris par mon collègue Denis Krebs au début de la législature 2016-2021.

Un petit regret, celui de n'avoir pas pu conduire jusqu'à sa réalisation le projet de réfection de la Route de Trélex entre l'ancien garage Tecon et l'embranchement de la route de Saint-Cergue. Durant la législature 2016-2021, je me suis occupé des dicastères

de la police des constructions, de la protection civile, de la police et de la défense incendie. Si ces dicastères sont aussi importants pour la vie de notre commune, ils ne fournissent pas l'occasion de réaliser de grands projets mais un dicastère comme la police des constructions révèle pratiquement à chaque cas son lot de surprises.

Ingénieur chimiste de formation, j'ai passé ma vie professionnelle au sein de grandes entreprises de l'industrie pétrochimique en particulier dans le domaine du polyuréthane. Ce passage à l'exécutif de ma commune m'a fait sortir de ma zone de confort et m'a permis de m'enrichir en découvrant de nouveaux domaines comme le génie civil, l'aménagement du territoire ou les méandres de l'administration. Pour conclure, j'aimerais mentionner que durant toutes ces années j'ai eu l'occasion de partager mes idées et de les débattre dans une atmosphère de franche cordialité en essayant toujours de trouver la meilleure solution pour le bien de notre village.

Jean-Marie Sonney

Une expérience passionnante et enrichissante

Je suis entrée à la Municipalité sans faire mes armes au Conseil communal, mais j'ai eu la chance de rejoindre une Municipalité expérimentée, soudée, bienveillante et disponible.

En charge des dicastères des bâtiments communaux, des affaires sociales et des sociétés locales, plusieurs projets ont vu le jour durant cette législature, tous aussi passionnants les uns que les autres.

Il y a d'abord eu la réfection des toitures de l'école et de l'église consécutive aux dégâts provo-

qués par la grêle en 2013. Puis la réhabilitation de la dépendance communale, qui abrite aujourd'hui le bureau de vote, le bureau du Conseil, le bureau du garde forestier et une belle salle de réunion au rez, ainsi que deux appartements à l'étage. Ensuite, je me suis attelée à la construction d'une UAPE, en collaboration avec Mme Kilchemann, en charge des écoles, et je termine mon mandat en donnant les clés de l'Auberge de la Croix-Blanche aux nouveaux tenanciers, après plus de 2 ans de travaux et plus de nonante séances de chantier !

Je tiens à souligner combien le soutien de l'équipe des employés communaux, efficaces, sympathiques et dévoués a été source de motivation, à l'image de mes collègues municipaux, pour cette période unique dans la vie d'une citoyenne.

J'ai choisi de ne pas reconduire mon mandat car la vie m'offre d'autres projets mais je me réjouis d'accompagner mon successeur dans le passage de témoin et souhaite plein succès à la nouvelle Municipalité.

Jessica Thyssen

Les préavis

Le Conseil communal a siégé le 27 avril et le 23 juin. Il a délibéré sur les préavis suivants:

Préavis municipal n° 55/2020

Réaménagement du complexe sportif - Plan B

Le premier plan pour un réaménagement complet du centre sportif n'a pas abouti, faute de moyens, c'est pourquoi la Municipalité a déposé un Plan B. Celui-ci propose la réalisation des travaux jugés nécessaires dans un premier temps afin non seulement de maintenir nos infrastructures et d'assurer l'hygiène dans les vestiaires, mais aussi de mettre aux normes nos installations et garantir à nos sportifs actuels et futurs un complexe sportif digne de ce nom.

En séance le 27 avril, après des débats nourris, le Conseil communal a accepté le préavis, octroyant ainsi à la Municipalité un montant de CHF 3'500'000 pour la réalisation des travaux.

Une demande de référendum spontané contre la décision du Conseil communal a été refusée.

Préavis municipal n° 60/2020

Amendement au Règlement du Conseil communal

Après avoir adopté le nouveau règlement, la Municipalité a été informée par le Canton qu'un article devait être retiré car inadéquat. Le préavis prend cet avis en compte.

Le règlement du Conseil a donc été adopté le 27 avril avec ce corrigé réglementaire.

Préavis municipal n° 61/2021

Révision du Règlement de Police

Diverses dispositions légales sont entrées en vigueur ou ont modifié notre règlement qui date de 2008. Le règlement déposé au Conseil suit le règlement type proposé par le Canton et reprend des articles de notre règlement actuel qui nous sont plus spécifiques. En séance le 23 juin, le Conseil communal a suivi la recommandation de la commission et a refusé le préavis.

La commission était convaincue du bienfondé de faire évoluer le règlement de police, mais était d'avis que celui-ci doit rester pragmatique, surtout en ce qui concerne son application.

Préavis municipal n° 62/2021

Energies renouvelables

La Municipalité a revu le règlement qu'elle proposait pour la création d'un fonds qui alimenterait les demandes de subvention pour diverses installations d'énergies renouvelables. En séance le 23 juin, le Conseil communal a accepté le préavis et a adopté le règlement avec un amendement pour y inclure les directives municipales.

Préavis municipal n° 63/2021

Rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2020

En séance le 23 juin, le Conseil communal a suivi la recommandation des commissions de gestion et des finances; il a accepté le préavis, approuvant ainsi la gestion pour l'exercice 2020, adoptant les comptes communaux ainsi que le bilan 2020. Le résultat de l'exercice montre un excédent de charges de CHF 414'500 contre un excédent au budget de CHF 358'600.

Les dicastères de la nouvelle municipalité

Depuis le 1^{er} juillet, les membres de la Municipalité sont responsables des domaines principaux suivants. Il est à noter que les dicastères peuvent être modifiés en cours de législature.

Nom & Fonction	Domaine de responsabilité	Coordonnées
M. Hans Brunner Syndic	Administration générale, Droits de superficie, Parcs, jardins et cimetière, Naturalisations	syndic@gingins.ch 022 369 92 22 au greffe ou 079 205 45 61
Mme Sandrine Kilchenmann Conseillère municipale	Écoles, Déchèterie, Voirie, Protection Civile	sandrine.kilchenmann@gingins.ch 079 778 27 04
M. Denis Krebs Conseiller municipal	Réseau routier communal, Éclairage public, Eaux, Égouts et STEP, Complexe sportif	denis.krebs@gingins.ch 079 628 03 87
M. Anthony Hinder Conseiller municipal et Vice-syndic pour la première année	Finances communales, Assurances, Affaires régionales	anthony.hinder@gingins.ch 079 689 82 00
Mme Charlotte Connell Conseillère communale	Bâtiments communaux, Affaires sociales, Sociétés locales	charlotte.connell@gingins.ch 079 204 31 35
M. Fabien Joly Conseiller municipal	Forêts, Pâturages, Chalets et chemins d'alpage, Service de Défense Incendie, Police	fabien.joly@gingins.ch 079 471 02 00
Mme Léia Eljamal Fehr Conseillère municipale	Urbanisme, Police des constructions, Cours d'Eau, Place de Jeux, Parc Jura Vaudois	leia.eljamalfehr@gingins.ch 076 392 28 04

Si vous n'arrivez pas à atteindre le conseiller municipal responsable, n'hésitez pas à appeler la secrétaire municipale au 022 369 92 22 ou envoyer un mail à greffe@gingins.ch



Les premières nominations au Conseil communal

Lors de l'installation des nouvelles autorités le 15 juin, M. le Préfet Olivier Fargeon a procédé à l'élection du président du Conseil qui entre en fonction le 1^{er} juillet 2021. Cette fonction est pourvue pour une année.

Nous félicitons Cédric Gorgerat de son élection à la présidence; il a déjà tenu cette fonction par le passé et nous nous réjouissons du renouvellement de son engagement.

Après cette nomination, M. Gorgerat a procédé à l'élection des membres des commissions permanentes, au nombre de trois.

Sont élus:

Commission de gestion:

Nancy Induni, Elaine Walsh, Olivier Thyssen, Sébastien Rigamonti et Jean-Robert Morax

Commission des finances:

Leah Halpren, André Blécha, Pierre-Yves Revaz, Christophe Chevalier et Jonas Addor

Commission de recours en matière d'impôts communaux:

Jessica Simhon, Valéry Babey, Olivier Thyssen, Michaël Bumm et Pierre Schaller
Cette dernière commission est nommée pour la durée de la législature alors que les commissions

de gestion et des finances sont nommées pour une année.

Ont également été nommés:

La secrétaire, pour la durée de la législature: Nathalie Haab

Les 2 vice-présidents, pour une année:

1^{er} vice-président: Michel Zryd et

2^e vice-présidente: Jessica Simhon

Les 2 scrutateurs, pour une année: Didier Joray et Daniel Zryd ainsi que leurs suppléants: Olivier Thyssen et Sandra Michel

Lors de cette assemblée, les délégués du Conseil communal aux associations intercommunales ont également été élus.

Auberge de La Croix-Blanche

Après plus de deux ans de travaux et un délai tenu, l'Auberge de La Croix-Blanche a rouvert. Parée de ses plus beaux atours, où l'histoire s'associe à la modernité pour offrir un cadre magnifique et à la pointe

de l'équipement, il s'agissait de confier les clés à des tenanciers enthousiastes, compétents et ayant à cœur de redonner à l'établissement tout son caractère.

Le choix de la Municipalité s'est ainsi tourné vers Enzo Buffarini et Cinzia Saccani qui ont su démontrer durant ces deux dernières années à l'auberge de La Poste, combien leur cuisine raffinée, tant locale qu'italienne, leur sympathie et leur lien avec Gingins et les producteurs locaux, ne sont plus à prouver. Leurs compétences professionnelles dans l'hôtellerie et la gastronomie sont le sésame indispensable de la réussite et

nous leur souhaitons plein succès. L'auberge dispose également de 6 magnifiques chambres d'hôtel et d'une salle de séminaire.

Depuis le 1^{er} juillet, du mercredi au dimanche, l'auberge vous accueille dans un cadre chaleureux ou sur la magnifique terrasse, abritée des majestueux platanes et plongeant sur le lac et le Mont-Blanc.



Auberge de La Poste



La Belgique s'invite à Gingins grâce à Bernard Moretto qui a déposé ses origines belges à l'auberge. Epicurien et bon vivant, il allie la cuisine typique du Plat Pays à une cuisine traditionnelle suisse. Faisant la part belle aux produits régionaux issus de notre terroir, la carte propose une expérience gustative hors du commun en accordant mets et bières belges. Dans une auberge de La Poste «relookée» trône une tireuse à

bière qui ne demande qu'à vous faire découvrir et apprécier une bonne mousse, vous apprécierez la convivialité et la bonne humeur des lieux.

De la bière... mais pas que! M. Moretto a su s'entourer de vigneron et d'artisans locaux qui offrent à notre commune un concept novateur et peu conventionnel.

Fermée le dimanche et le mercredi, l'Auberge de La Poste vous accueillera les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h00 à 15h00 et de 17h30 à 23h00.



Waterzooi de poulet à la Gantoise

Boulets à la liégeoise